



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Un Prix annuel de l'énergie, parce que les bons gestes n'ont pas de prix

Serez-vous les nouveaux ambassadeurs de l'énergie ?

La Ville de Neuchâtel cherche ses futures ambassadrices et ambassadeurs de l'énergie ! Désireuse de valoriser les bons réflexes en matière de respect de l'environnement, la Ville lance le Prix annuel ambassadrices/ambassadeurs de l'énergie. Dotée de 15'000 francs, cette distinction s'adresse à trois catégories de personnes ou de groupes : les concierges, les locataires et les propriétaires de maisons. Les lauréat-e-s seront invité-e-s à partager leurs expériences et leurs projets lors d'événements publics. Postulations attendues jusqu'au 13 mars.

Neuchâtel ne reste pas les bras croisés sur le chemin vers la neutralité carbone. Dans le cadre de sa Stratégie énergétique 2035, la Ville lance aujourd'hui un nouveau prix annuel visant à récompenser les initiatives exemplaires dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'environnement. Intitulé « Prix ambassadrices/ambassadeurs de l'énergie de la Ville de Neuchâtel », il est doté de 15'000 francs et s'adresse aux habitant-e-s des quatre communes qui formeront, l'an prochain, la nouvelle commune de Neuchâtel.

« Avec ce Prix de l'énergie, nous aimerions mettre sur pied un réseau d'ambassadrices et d'ambassadeurs de l'énergie, c'est-à-dire des personnes créatives et entreprenantes, qui ont envie de partager leurs bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique », a souligné la conseillère communale, Christine Gaillard, lors d'une conférence de presse.

Gestes au quotidien récompensés

Pour cette première édition, cinq prix de 3'000 francs seront attribués selon les catégories suivantes : deux prix pour la catégorie « concierges », deux pour la catégorie « locataires » et un pour les « propriétaires de maisons ». Dans tous les cas, le jury récompensera les dossiers présentant des actions ou des projets originaux, visant l'utilisation efficace des énergies et de l'eau. *« L'objectif est ambitieux, car il est relativement délicat d'intervenir au niveau du comportement autour de la consommation... mais nous sommes convaincus que c'est un levier crucial pour parvenir à la transition énergétique », a expliqué la directrice de l'environnement.*

« Le but ici n'est pas de couvrir son toit de panneaux solaires, ou de changer sa chaudière, mais plutôt de mettre en place un monitoring de sa consommation, de mettre au point des astuces pour consommer moins, par des gestes au quotidien qui, cumulés dans le temps et transmis à ses voisins, permettront de faire la différence », a indiqué quant à lui le délégué communal à l'énergie, Stefano Benagli.

Personnalités reconnues

Le jury est composé de membres de la société civile et des acteurs reconnus dans le monde de l'énergie et de l'environnement. On y trouve notamment l'éco-explorateur neuchâtelois Raphaël Domjan, la spécialiste du solaire dans le bâtiment Laure-Emmanuelle Perret-Aebi ou encore Isabelle Coenen-Favre, de l'association Zerowaste Switzerland.

- › **Les personnes intéressées peuvent postuler via le formulaire sur le site de la Ville à l'adresse : www.neuchatelville.ch/prixenergie. Les dossiers sont attendus jusqu'au 13 mars à l'adresse prixenergie.vdn@ne.ch. Une cérémonie de remise des prix aura lieu mercredi 29 avril à l'occasion de l'ouverture du Salon de l'immobilier neuchâtelois (SINE).**

La neutralité carbone, une ambition de longue date

La Ville de Neuchâtel a été l'une des premières villes de Suisse romande à recevoir le label Cité de l'énergie en 1995, un label qu'elle a su conserver jusqu'à ce jour. Il a été complété en 2006 par le label European Energy Award GOLD en 2006, attestant de l'excellence et de la continuité de son engagement dans la durée. Ce label « Gold » a été renouvelé fin 2019.

Pour aller plus loin, la Ville a lancé en 2016 sa stratégie énergétique 2035. Celle-ci se traduit par 17 actions concrètes qui ont pour but de passer d'un système fortement consommateur d'énergie à un écosystème basé sur la neutralité carbone via des mécanismes favorisant les économies d'énergie et l'utilisation généralisée d'énergies renouvelables. Plus d'informations à ce sujet sur le [site de la Ville](#).

Neuchâtel, le 9 janvier 2020

Direction de l'environnement

Renseignements complémentaires :

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de l'urbanisme, 032 717 76 01,

christine.gaillard@ne.ch,

Stefano Benagli, délégué à l'énergie, 032 717 76 64, stefano.benagli@ne.ch